

AMAP Les Paniers de l'Epi d'Or
Chez Martine Hulin
75bis Avenue Pierre Curie
78210 Saint-Cyr l'école

Les Vergers des Coudrayes - Production fruitière
110 route Royale
78580 Les Alluets le Roi

CONTRAT D'ENGAGEMENTS PRUNES AB 2026

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 1 distribution qui aura lieu le jeudi 27/08/2026.

Engagements de l'adhérent :

- Pré financer la production.
- Assurer au moins une permanence distribution.
- Gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, ...) aux distributions.
- Participer à au moins une distribution toutes les 6 semaines.

Engagements du producteur fruitier partenaire :

- Préparer les quantités de prunes selon les quantités demandées et les livrer à une date fixée d'un commun accord.
- 1 distribution d'au moins 1kg de prunes (**7,00€/kg**) par distribution se composant de : 750gr de Quetsche bio et 250gr de Reine-Claude de Chambourcy bio.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.), et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Nombre de panier(s)

TOTAL	7,00 € x = €
-------	--------------------------

souscrit(s) :

Le règlement se fera par chèque, à l'ordre des Vergers des Coudrayes.

Distribution : à 19h au Foyer du stade Maurice Leluc

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'agriculteur partenaire, et un représentant du réseau régional des AMAP.

Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à

Le

Nom et signature de l'adhérent :

Signature du producteur : Raphaël Mervoyer

.....

